

COMPTE-RENDU DE CONSEIL D'ECOLE

**ECOLE Maternelle Sauveterre DATE 4 Novembre 2014 DE 18h15 A
19h45**

Participants

Madame HATRON Valérie , Directrice

Madame CLERICI Angélique, Enseignante

Madame GONZALEZ Elisabeth, Enseignante

Madame MARCHAND Marie, Enseignante

Madame ZANNI Martine, ATSEM

Monsieur D'AMECOURT Yves, Maire

Madame COMBEFREYROUX Sandrine, Adjoint au Maire chargée des écoles

Monsieur POUBEAU Florian, Secrétaire Général

Monsieur CLAVERIE Franck, Responsable du personnel

Madame MOISAN Sandrine, Représentante des parents d'élèves

Madame GARINEAU Johanna, Représentante des parents d'élèves

Madame SENAMAUD Anne-George, Représentante des parents d'élèves

Madame LANIESSE Nathalie, Représentante des parents d'élèves

Absents excusés

Madame GABARROHE Marie-Laure, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Madame BAZZANI-LENDORMI Aurélie, Représentante des parents d'élèves

Madame DALLA SANTA Aurore, Représentante des parents d'élèves

Madame MALAMBIC Camille, Représentante des parents d'élèves

Madame BAZZANI Rose, DDEN

- Ordre du jour :**
- 1°- Résultats des élections**
 - 2°- Les attributions du conseil d'école**
 - 3°- Bilan de la rentrée: répartition, effectifs, rencontres**
 - 4°- Vote du règlement intérieur**
 - 5°- Le projet d'école**
 - 6°- L'aide personnalisée**

7°- Le PPMS

8°- Les travaux

9°- Les comptes

10°- Questions des parents

1°- Résultats des élections

Inscrits: 181

Votants: 65

Blancs: 5

Suffrages exprimés: 60

Taux de participation: 35,91%

Sont élues: titulaires: Mesdames MOISAN Sandrine

BAZZANI--LENDORMI Aurélie

GARINEAU Johanna

SENAMAUD Anne-George

suppléants: Mesdames DALLA SANTA Aurore

LANIESSE Nathalie

MALAMBIC Camille

SANCHOU Christelle

2°- Les attributions du conseil d'école

La directrice distribue à l'ensemble des membres du conseil d'école le texte réglementaire qui définit les différentes attributions du conseil d'école.

3°- Bilan de la rentrée

Les effectifs

PS : 28

MS : 37

GS : 34

Total: 99

La répartition

Classe de Valérie Hatron: 23 petits

Classe d'Angélique Clérici: 5 petits et 20 moyens: 25

Classe de Marie Marchand: 25 grands

Classe d'Elisabeth Gonzalez: 17 moyens et 9 grands: 26

La répartition dans les classes se fait de la façon suivante:

Les plus jeunes petits sont dans la classe des petites sections

Les plus jeunes moyens sont dans la classe des petits/moyens

Les plus jeunes grands sont dans la classe des moyens/grands.

Les rencontres

Des rencontres avec le club des aînés ont lieu un lundi par mois.

Le spectacle de Noël aura lieu le mardi 16 décembre.

La rencontre USEP aura lieu le vendredi 22 mai 2015.

Les classes de Valérie HATRON, Angélique CLERICI et Elisabeth GONZALEZ participent aux défis sciences (eau ou équilibre). Une rencontre devrait avoir lieu à Sauveterre.

La classe d'Elisabeth Gonzalez participera à une rencontre danses contemporaines à Targon.

La classe de Marie Marchand participera aux mains du patrimoine à La Réole.

4°- Vote du règlement intérieur

La directrice distribue un exemplaire du règlement intérieur aux membres du conseil d'école. Le règlement est lu et commenté.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

5°- Présentation du projet d'école 2011/2015

Domaines du socle ciblés :

- maîtrise de la langue française : enrichir le vocabulaire (fabrication d'un imagier, échanges avec le club des aînés et la maison de retraite)
raconter (travail autour des contes traditionnels : mise en images, caractériser les personnages, comparer différentes versions)**

- **culture mathématique : fabrication de jeux mathématiques, travail sur le calendrier, travail sur les formes géométriques en relation avec les arts visuels.**
- **parcours artistique et culturel : sensibilisation artistique (visite d'expositions au syndicat d'initiative, travail avec le conseiller pédagogique arts visuels) découverte du patrimoine (connaître son environnement proche, travail sur le patrimoine historique, réalisation d'une maquette de la ville).**

6°- Les activités Pédagogiques complémentaires

Les APC ont lieu le lundi de 15h45 à 16h15 et le mercredi de 11h45 à 12h15.

Les enseignants peuvent aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

Sur cette période seuls les moyens et les grands sont concernés et nous proposons de l'aide personnalisée.

7°- Le PPMS

Plan particulier de mise en sûreté. Il permet de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours. Le lieu de rassemblement est le dortoir mais un autre lieu de confinement est à l'étude avec la mairie et le SDIS. Un exercice de simulation va être mis en place courant décembre.

Un exercice d'évacuation a été réalisé le 24 septembre. A cette occasion, il a été constaté que la porte de la classe de Valérie HATRON, servant d'issue de secours, était difficile à ouvrir.

Le registre santé et sécurité au travail : la directrice présente le registre santé et sécurité au travail. Ce registre sert à noter les observations concernant des évènements accidentels, des risques d'accident et l'amélioration des conditions de travail. Toute personne (personnel, élève, parents d'élève, public) fréquentant

habituellement ou occasionnellement l'école, est invitée à noter sur ces fiches, les observations ou problèmes qu'elle pourrait rencontrer en matière de santé, sécurité, hygiène et conditions de travail. Les fiches, une fois complétées par un agent ou un usager, seront déposées sur le bureau de la directrice qui les transmettra aux personnes ou aux structures concernées.

8°- Les travaux

La liste des travaux est distribuée aux représentants de la mairie et des parents d'élèves.

9°- Les comptes

Suite à un problème d'imprimante les comptes n'ont pas pu être imprimés. Ils seront communiqués lors du prochain conseil d'école.

10°- Questions des parents

Quels sont les horaires de bus ?

Un exemplaire des horaires du bus communal est remis aux parents élus.

Durant les sorties scolaires et les TAP est-il possible que le personnel encadrant porte des gilets jaunes pour la sécurité des élèves ?

La directrice souligne que durant les TAP les enfants de l'école maternelle ne sortent pas de l'école et que lorsque nous sortons de l'école les ATSEM mettent les gilets jaunes fournis par la mairie. Madame SENAMAUD précise qu'une ATSEM a refusé de le mettre. Lors de la prochaine sortie nous lui demanderons de le mettre.

Date du prochain conseil d'école